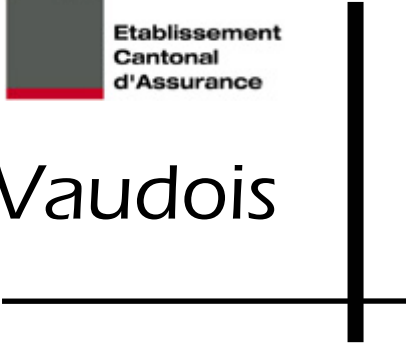


# CONCEPT JSP VD

# Les JSP dans le Canton de Vaud



Groupe de travail JSP Vaudois

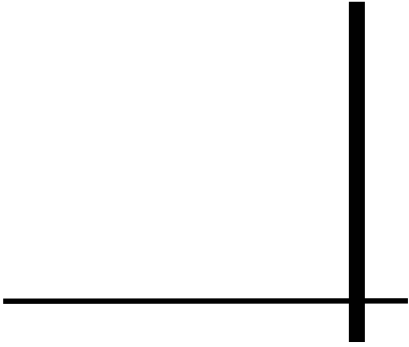


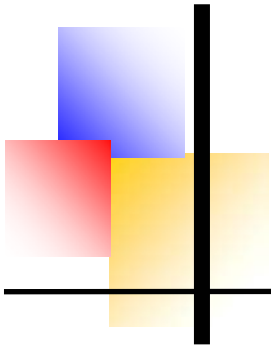


# CONCEPT JSP VD

---

## Table des matières

1. **Historique**
  2. **Présentation du Groupe de travail et de ses principes de base**
  3. **Carte à jour des JSP dans le Canton**
  4. **Liste des sociétés**
  5. **Sujets traités par le groupe de travail :**
    - 5.1 Instruction
    - 5.2 Recrutement
    - 5.3 Fonction de moniteur
    - 5.4 Assurances
    - 5.5 Matériel et équipement
  6. **Discussions diverses durant les séances**
  7. **Questions ouvertes à l'organe de coordination**
  8. **Propositions pour la suite**
  9. **Financement**
  10. **Annexes**
- 



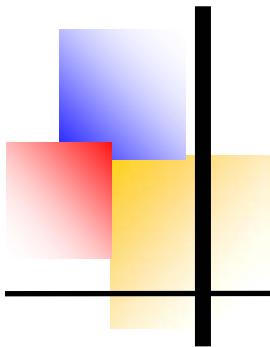
# CONCEPT JSP VD

## 1. Historique

---

### Historique

- **Novembre 1998** : 1ère réunion entre Daniel Piguet, inspecteur cantonal DDIS et les responsables des corps de JSP.
- **Janvier 1999** : 2e réunion avec les mêmes partenaires et décision que, quel que soit l'investissement de l'ECA, les différents corps se constitueront en un groupement, afin de mieux progresser dans un seul but, les enfants.
- **18 mai 1999** : présentation de l'idée générale du futur Groupement Vaudois des JSP aux Municipalités et SDIS concernés, ainsi qu'aux corps de JSP.
- **2 décembre 1999** : assemblée constitutive du Groupement Vaudois des JSP.
- **Mars 2000** : séance avec Daniel Piguet et Jean-Pierre Reymond pour une discussion générale sur les JSP.
- **28 mars 2001** : réunion des dirigeants de l'ECA avec Didier Bruscaquin en vue, dans un premier temps, d'un financement pour le concours CTIF; la discussion s'étant élargie, cette rencontre constitue le point de départ de ce concept.
- **21 juin 2001** : le principe du présent concept a été accepté et signé par les dirigeants de l'ECA, puis présenté à ses différents partenaires.
- **23 janvier 2002** : 1ère séance du groupe de travail.



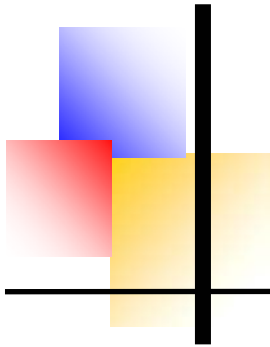
# CONCEPT JSP VD

## 2. Présentation du groupe de travail

---

### Composition du groupe

Représentant de l'ECA	Jean-Pierre REYMOND
Président du Groupement Vaudois des Jeunes Sapeurs-Pompiers	Didier BRUSCAGIN
Secrétaire	Mylène BADAN
Représentant AVISP— FVSP	Claude DEBIEUX Vice-président des JSP de Gland
Représentant de Lausanne	Rémy PELLA Remplaçant du Commandant de Lausanne
Co-représentant de Lausanne	Jean-Daniel DUBUIS Responsable des JSP de Lausanne
Représentant Région Nord	Franco ZARETTI Moniteur aux JSP de Treycovagnes
Représentant Région Sud	Jean-Daniel DURUZ Responsable des JSP de Crissier
Représentant Région Est	Rémy BURKHARD Commandant à la Tour-de-Peilz et Responsable des JSP de la Riviera <i>(a remplacé Christian Bon en cours d'année)</i>
Représentant Région Ouest	Claude BURDET Président des JSP de Gland <i>(a remplacé Cecilia Weber-Hansson en cours d'année)</i>



# CONCEPT JSP VD

## 2. Présentation du groupe de travail

### Buts recherchés

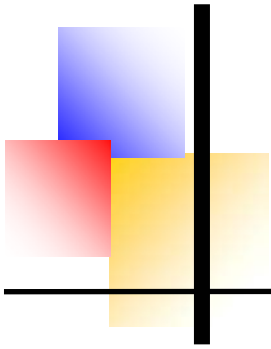
- ⇒ *Que veut-on faire avec les JSP et comment les atteindre ? Quelles sont leurs attentes ? Une interaction entre ces deux aspects est à trouver.*
- ⇒ Faire table rase et créer un concept général.
- ⇒ Parler des jeunes du Canton (et non de chaque corps), afin que tous aient la même ligne de conduite.
- ⇒ Motiver les jeunes et trouver des moniteurs adéquats.
- ⇒ Penser à offrir un "sucre" aux jeunes (brevets sauveteur, samaritain pour le permis de conduire, cours mécanique MP, instruction sportive, camp ou autre). Dans ce cadre-là, le Groupement Vaudois des JSP a proposé aux sociétés l'organisation d'un camp en 2003.

### Principe de l'âge minimal adopté par tous

- ⇒ **Dès 8 ans** : prévention incendie, sensibilisation pour être dans un environnement familial.
- ⇒ **Dès 12 ans**, la formation proprement dite débute.  
Ne pas oublier que, à 12 ans, les jeunes s'investissent souvent dans un autre domaine. En les intégrant à 8 ans déjà, on s'assure la continuité.
- ⇒ Le problème de la motivation se pose avec les grands seulement, mais doit être pris en compte.

### La Relève

- ⇒ La relève est un but, mais ce n'est pas impératif. Il est aussi important d'occuper les jeunes pour leur éviter de "zoner".
- ⇒ A l'âge d'incorporation dans un SDIS, le JSP n'est pas encore SP, mais est prêt à le devenir. Il représente aussi le moteur face à certains SP moins motivés.



# CONCEPT JSP VD

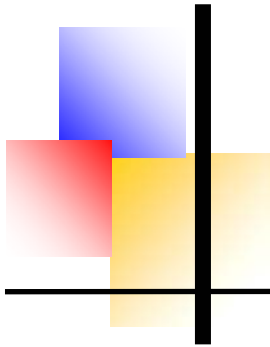
## 2. Présentation du groupe de travail

---

### Bases de travail

Le groupe de travail s'est basé sur le travail déjà effectué par le Groupement Vaudois des JSP sur les thèmes suivants :

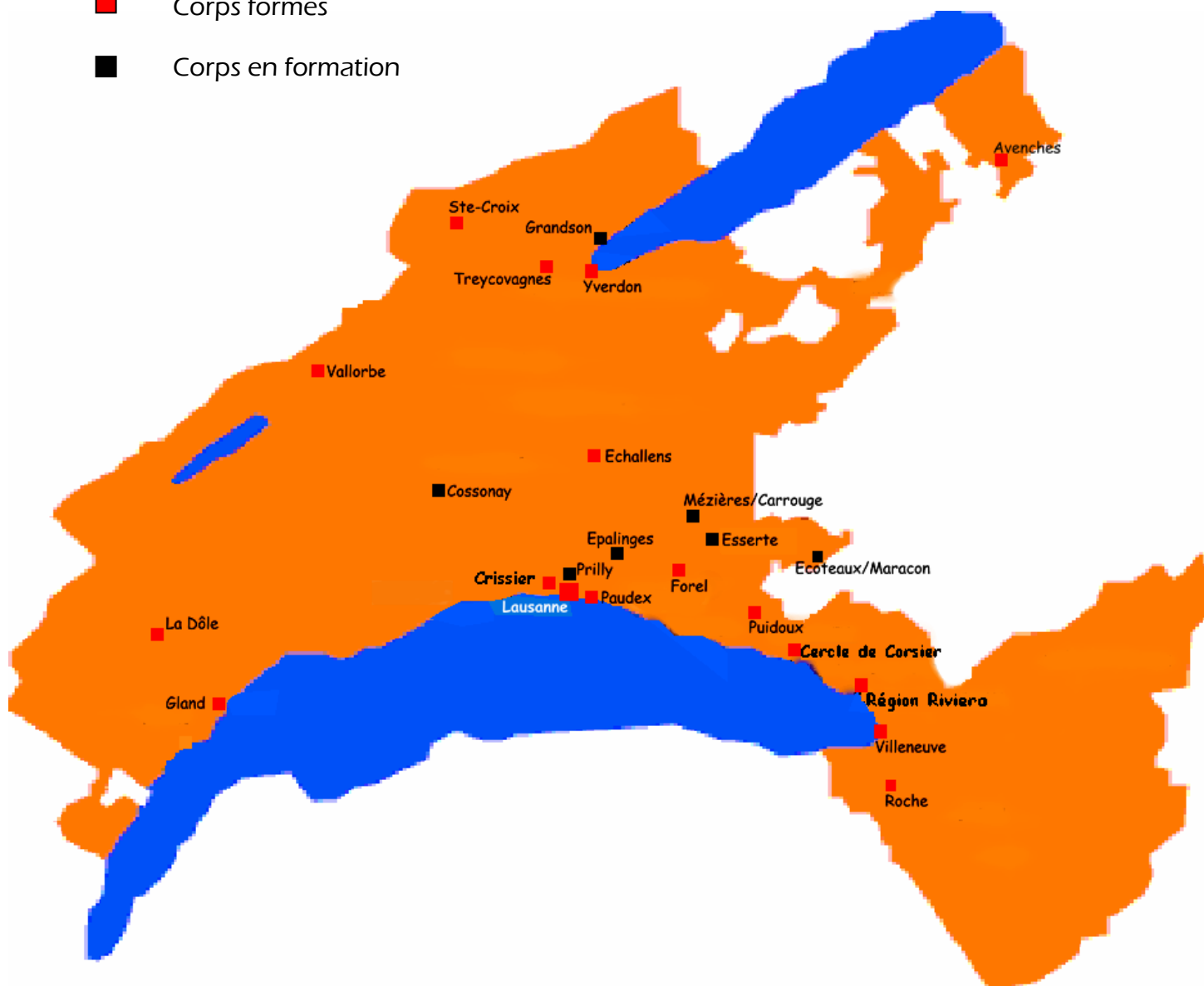
- ⇒ **Classes d'âges** : que montre-t-on, à quel âge ?
- ⇒ **L'instruction des JSP** : création d'un classeur "Formation de base JSP".
- ⇒ **Emplacements** : ouvrir les frontières, peut-être se regrouper.
- ⇒ **Les moniteurs JSP et leur formation** : sont fournis/organisés par le Groupement Vaudois des JSP → un tableau d'instruction type, avec un minimum de 15 heures d'exercices annuels, des journées cantonales pour JSP, moniteurs et cadets, un concept "aides-moniteurs pour les cadets" en cours d'élaboration.
- ⇒ **Recrutement** : information dans les écoles ?
- ⇒ **Equipement** : identique pour tous, avec possibilité d'échanges entre sociétés / Achats en commun pour obtenir de meilleurs prix / Equipement de base = salopette SP 96, bottes noires, gants, casque. *Le Groupement Vaudois des JSP se charge de la centralisation des commandes et conseille les corps sur l'équipement adéquat des JSP.*
- ⇒ **Matériel** : sur la base d'un minimum fixé entre l'ECA et le Groupement Vaudois des JSP, l'ECA fournit, en prêt, le matériel nécessaire aux corps.
- ⇒ **Financement.**

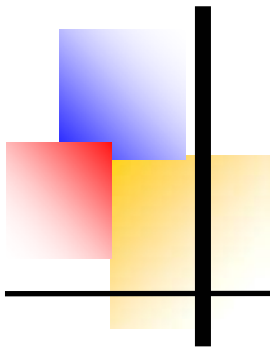


# CONCEPT JSP VD

## 3. Carte des JSP dans le Canton

- Corps formés
- Corps en formation





# CONCEPT JSP VD

## 4. Liste des sociétés

Corps de	Effectif	Moyenne d'âge
Avenches	9	12 ans
Cercle de Corsier	33	12 ans
Crissier	17	
Echallens	22	12 ans
Epalinges	Fin 2003	
Forel	15	12 ans
Gland	32	11 ans
Région La Dôle	22	12 ans
Lausanne	29	
Paudex	18	12 ans
Puidoux	13	11 ans
Riviera	Courant 2003	
Roche	14	
Ste-Croix	15	13 ans
Treycovagnes	24	12 ans
Vallorbe	18	13 ans
Villeneuve	19	12 ans
Yverdon-les-Bains	14	13 ans

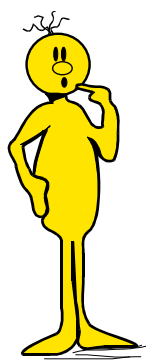
Soit un total de ~ 314 JSP pour 16 sociétés, avec le début de deux sociétés en 2003.

Pourcentages approximatifs : 80 % de garçons et 20 % de filles / 16 % de jeunes âgés de 16 ans et +, 49 % de 12 à 15 ans et 35 % de 8 à 11 ans.

# CONCEPT JSP VD

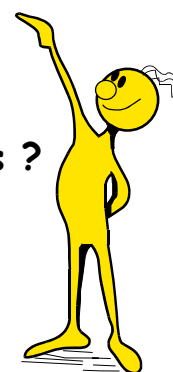
## 5. Sujets traités par le groupe de travail

### 5.1 Instruction / Généralités



8 ans

Quel chemin le jeune doit parcourir de 8 à 18 ans ?  
Quels moyens pour parcourir ce chemin ?  
Comment accompagner le jeune ?



18 ans

Que veut-on ?  
Acquis du jeune à 18 ans ?

Connaissances correspondant à FB 01 :

- . Échelles
- . Sauvetage
- . Extinction
- . Sanitaire

Les prescriptions de sécurité sont intégrées dans chaque thème.

A quel âge enseigner quoi ?

Définir des pré-requis par âges

# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail

### 5.1 Instruction / Classes d'âges

3 classes d'âges sont définies :

Dès 8 ans : ludique—jeux  
Dès 12 ans : jeux—sécurité—SP  
16 ans et + : formation SP

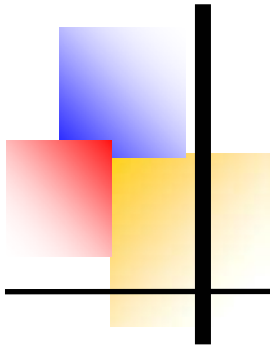
Se prononcer pour chaque classe d'âges sur :

1. Durée de la formation
2. Analyse des 4 thèmes selon le concept
3. Activités annexes (camp, sport, ...)
4. Evaluation des exigences / Récompenses
5. Encadrement

### Thèmes :

Sur la base du document établi par le Groupement Vaudois des Jeunes Sapeurs-Pompiers (annexe 1), les 6 thèmes suivants sont étudiés :

- 1) Généralités
- 2) Sauvetage
- 3) Sanitaire
- 4) Lutte contre le feu
- 5) Circulation
- 6) Sport, Loisirs



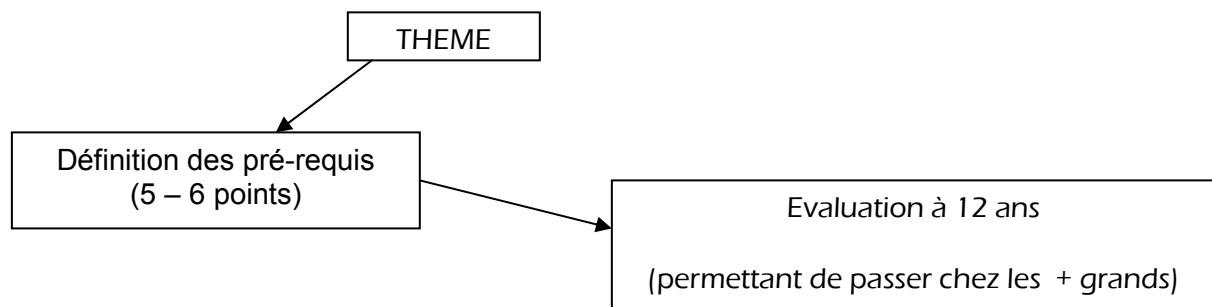
# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail

### 5.1 Instruction / Dès 8 ans

Groupe de travail constitué de Didier Bruscatin, Jean-Daniel Duruz et Rémy Pella

#### Principes établis comme base de travail :



- \* Comme présenté lors d'un symposium international JSP, le système du Luxembourg comporte des échelons avec validation, soit ce système de pré-requis.
- \* Pour les jeunes qui entrent dans un corps de JSP après 8-10 ans : définir ce qu'ils doivent connaître. Dans chaque société, une journée spéciale (Maison de Feu, ...) est organisée → les nouveaux doivent avoir les connaissances de base pour aller avec ceux de leur âge. Pour ce faire, les moniteurs peuvent les prendre un soir pour contrôler les pré-requis.

#### Généralités

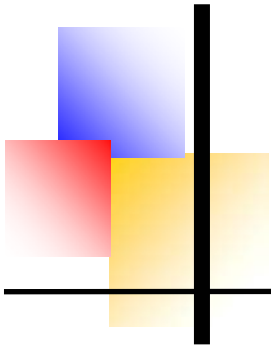
- Mission permanente des SP
- Organisation des corps de SP (il y a un commandant, des officiers, des SP....)
- Alarme : comment donner l'alarme ? Que se passe-t-il en cas d'alarme ?
- Equipement personnel
- Connaissance des grades
- Connaissance du matériel SDIS léger/lourd
- Bases de l'école de section (alignements)
- Sécurité : principes généraux (comment soulever une charge par exemple)

#### Sauvetage

- Prescriptions de sécurité
- Echelle d'applique
- Cordes, nœuds
- Sauvetage personnel
- Evacuation dans les écoles (expliquer la base)

#### Sanitaire

- MISV et RRSS (ou ABC → à définir)
- Position : reconnaître le coup de chaleur et appliquer la position adéquate



# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail

### 5.1 Instruction / Dès 8 ans (suite)

---

#### Lutte contre le feu

- Triangle du feu
- Classes de feux
- Petits moyens d'extinction (seau-pompe, éponge, couverture)
- Borne-hydrante : descriptif, mais pas de mise en service
- Service des tuyaux : qu'est-ce qu'un tuyau, une lance ? Comment déployer ?
- Principes de base pour le porte-lance et le machiniste : simple
- Protection de l'environnement
- Motopompe Type I

**Les points « Circulation » et « Sports, loisirs » sont étudiés en détail :**

#### Circulation

- 1) Comment doit se comporter l'enfant ?
  - ◇ En tant que piéton
  - ◇ Sur un vélo, une trottinette, avec une planche à roulettes, des patins
  - ◇ En tant que passager d'une moto
  - ◇ En tant que passager dans une voiture

*Parler des protections indispensables (casque, ceinture de sécurité, etc.)*

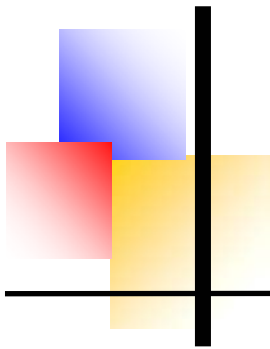
- 2) La signalisation : connaître les signaux de base
- 3) Evaluation des pré-requis à l'aide d'un jardin de circulation (organisation fine à définir)

#### Sports, loisirs *(Aucun pré-requis n'est à définir pour ce point)*

- Natation : apprendre à nager (le brevet de sauvetage est réservé à la classe suivante)
- 1 sport d'équipe : choix du sport laissé à chaque corps
- Visites – sorties : casernes / Grangette / Aéroport de Genève par exemple. Cela peut être dans le domaine pompiers ou pas
- Prévention à l'aide de films vidéos (CIPV par exemple)

#### Divers

- Fixer le nombre de moniteurs par JSP → 1 moniteur pour 5-6 JSP pour le GVJSP (annexe 2)
- Tenir un « livret de service » → forme à définir (référence formative avec pages à la fin pour diverses visites ou autres). Actuellement, les livrets utilisés sont ceux de la FSSP.



# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail

### 5.1 Instruction / Dès 12 ans

Groupe de travail constitué de Jean-Daniel Dubuis, Cecilia Weber-Hansson, Franco Zaretti

#### Préambule Profil sommaire d'un jeune de 12 à 16 ans:

- Statut de pré-adolescent (12 ans) et adolescent (16 ans) - les motivations évoluent
- Durée moyenne d'expérience en tant que JSP: 2 à 3 ans
- Des attentes et des exigences plus élevées
- Différences fille/garçon plus apparentes
- Force physique en augmentation
  
- **Attention:** La différence de développement entre un jeune de 12 et de 16 ans est importante !  
Doivent-ils être dans le même groupe ?

#### Généralités

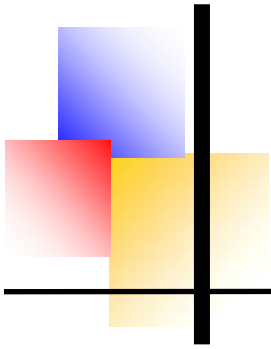
- Mission permanente des sapeurs-pompiers
- Organisation des corps de sapeurs-pompiers
- Alarme - appels d'urgence 118 (théorie et pratique)
- Equipement personnel
- Connaissance des grades
- Connaissance du matériel SDIS léger/lourd
- Base de l'école de section
- Organisation sur le lieu d'intervention
- Introduction à la donnée d'ordre (OIMDE)
- Introduction aux radiocommunications

#### Sauvetage

- Prescriptions de sécurité
- Contrôles périodiques
- Echelle simple et coulisse
- Cordes, noeuds
- Luge, pose d'un blessé, sauvetage en terrain difficile et introduction du sauvetage par l'échelle
- Sauvetage personnel
- Sauvetage des animaux et des biens matériels
- Techniques d'intervention en cas d'inondation (polyval, pompe, aspirateur etc..)

#### Sanitaire

- MISV et RRSS (ABC)
- Positions (PLS + différentes positions: coup de chaleur, douleurs abdominales, dos, diff. respiratoires)
- Hémostase
- Appels d'urgence 144 (théorie et pratique)



# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail

### 5.1 Instruction / Dès 12 ans (suite)

---

#### Lutte contre le feu

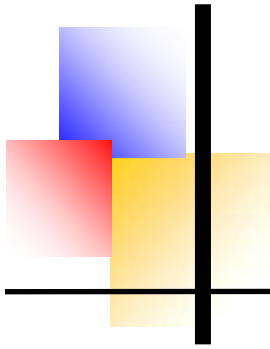
- Prescriptions de sécurité
- Triangle du feu , Classes de feux, Agents d'extinction
- Installations et équipements d'extinction
- Borne-hydrante (manipulation de tous les modèles)
- Principes de base pour le porte-lance
- Motopompe Type I
- Prescriptions de travail pour le machiniste
- Introduction à la Motopompe Type 2
- Techniques d'extinction
- Service des tuyaux, déploiement rationnel et CL
- Engagement de la mousse
- Protection de l'environnement

#### Prévention

- Evacuation (Comportement à adopter en cas d'évacuation dans différents lieux publics)
- Circulation (Comportement en tant qu'utilisateur, introduction à la gestuelle, introduction à la signalisation)
- Prévention ponctuelle et saisonnière (dangers liés à l'utilisation de grils, sapins de Noël etc..)
- Films et vidéos sur la prévention

#### Sports, Loisirs et Divers

- Journées thématiques loisirs et formation
- Démonstrations publiques
- Rassemblements de JSP, concours CTIF
- Camps (cantonaux, nationaux, internationaux)
- Activités sportives (piscine, vélo, marche etc.. etc..)
- Activités sociales (visites, journées récréatives, grillades etc ...)
- Actions de solidarité (Téléthon, Marche de l'Espoir)



# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail

### 5.1 Instruction / Dès 16 ans

*Groupe de travail constitué de Christian Bon et Claude Débieux*

#### Principes de base pour ce groupe :

- A 18 ans, un cadet doit posséder un niveau de connaissances correspondant au contenu des cours Ecaform FB01, EX01 (hydraulique de base), EX 02 (tuyaux), SA 01(sauvetage), SN01 (sanitaire), à l'exclusion des points traitant du commandement et de la donnée d'ordres.
- Flexibilité à laisser aux corps : ils peuvent placer un jeune dans une classe d'âge même s'il n'a pas réussi l'examen, selon leur organisation interne. Par contre, certaines portes lui sont fermées (PR, certaines activités cantonales, etc.).
- Aucune formation particulière n'est prévue pour les aides-moniteurs, car ils ne font pas d'instruction réelle et doivent toujours être encadrés par des moniteurs.

#### Exigences minimales pour la classe d'âge « Dès 16 ans »

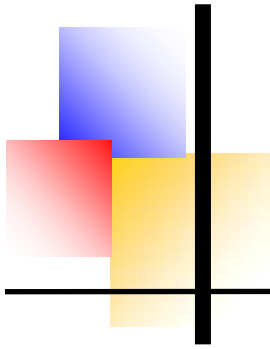
Certains points constituent une simple répétition, avec approfondissement, de ce que les jeunes ont appris dans les classes d'âges inférieures.

#### Généralités

- Mission permanente des sapeurs-pompiers
- Organisation des corps de sapeurs-pompiers
- Alarme
- Equipement personnel
- Connaissance des grades
- Connaissance du matériel SDIS léger/lourd
- Base de l'école de section
- Sécurité
- Organisation sur le lieu d'intervention
- Connaissance des moyens de communication (radio)

#### Sauvetage

- Prescriptions de sécurité
- Echelle d'applique et à coulisse
- Engagement des échelles à coulisse, à 3 plans et AB
- Cordes, nœuds
- Luge, pose d'un blessé
- Sauvetage personnel
- Sauvetage de biens matériels
- Evacuation dans les écoles (prévention, présentation)
- Contrôles périodiques
- Sauvetage par l'échelle



# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail

### 5.1 Instruction / Dès 16 ans (suite)

#### Exigences minimales pour la classe d'âge « Dès 16 ans » (suite)

##### Sanitaire

- MISV et RRSS
- Position
- Etat de choc
- Hémostase
- Respiration artificielle / CPR
- Autres mesures de premiers secours

##### Lutte contre le feu

- Triangle du feu
- Classes de feux
- Agents d'extinction
- Petits moyens d'extinction
- Borne-hydrante
- Service des tuyaux
- Motopompe Type II
- Prescriptions de travail pour le machiniste
- Principes de base pour le porte-lance
- Techniques d'extinction
- Tabelles techniques
- Notions d'hydraulique

##### Circulation

- Prescriptions de sécurité

##### Sports, loisirs

- Entraînement récréatif et sportif
- Films, documentaires

# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail 5.1 Instruction / Dès 16 ans (suite)

### Spécialisations

Selon opportunité, elles peuvent être présentées dans le cadre de journées spéciales cantonales ou dans les corps, selon l'organisation régionale.

#### Généralités

- Méthodologie de l'instruction *pour moniteurs*

#### Sauvetage (sous forme de présentation)

- Spécialités du sauvetage : GSTD, sauvetage en profondeur, etc.

#### Lutte contre le feu

- Protection de l'environnement
- Installations et équipements d'extinction (sprinkler, etc)
- Engagement de la mousse

#### Circulation

- Gestes justes et mise en pratique

#### Divers (sous forme de présentation)

- Selon DPS à proximité, 2-3 exercices durant l'année avant l'incorporation
- DCH (Défense contre les hydrocarbures) + chimiques
- Désincarcération
- Protection dégâts naturels
- Connaissance du matériel lourd à disposition dans le Canton
- Aide à l'engagement
- Protection Respiratoire

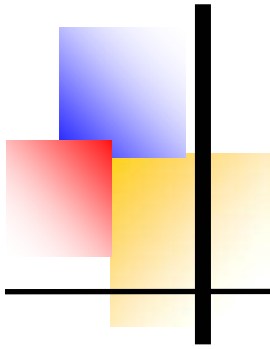
#### Formation extérieure

- Brevet de sauvetage (Brevet 1 SSS)
- Brevet de sauveteur (samaritains)

### Protection respiratoire

Selon les règlements en vigueur, initiation à la Protection Respiratoire sur 2 ans de façon suivie et contrôlée. Cela permettrait au jeune d'être disponible au bout d'un an dans un SDIS pour porter (examen médical à définir).

La mise en application est soumise à l'élaboration d'un concept précisant le cadre.



# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail

### 5.1 Instruction / Distinctions

Groupe de travail constitué de Didier Bruscatin et Claude Débieux

#### DEFINITIONS

**JSP :** De l'âge d'entrée jusqu'à l'âge d'incorporation dans un SDIS.

**Cadets :** Minimum 15-16 ans, possédant la maturité nécessaire.  
Faire partie d'un corps de JSP depuis au minimum une année.

#### LES FLAMMES (niveaux de connaissances)

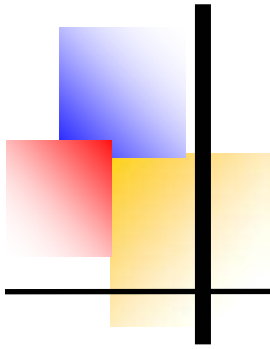
**FLAMME 1 :** Age minimum : 9 - 10 ans  
Contrôle des connaissances basé sur la prévention, avec évaluation à l'interne de chaque société.

**FLAMME 2 :** Age minimum : 12 ans  
Contrôle des connaissances basé sur les connaissances générales, avec évaluation collective inter-sociétés par un jury composé d'au moins un commandant, un instructeur fédéral et un responsable de corps JSP (selon Test d'Acquisitions des Connaissances en annexes 3).

**FLAMME 3 :** Age minimum : 15 ans  
Contrôle des connaissances basé sur les connaissances générales avec évaluation individuelle sous la responsabilité d'un instructeur fédéral lors des journées du Groupement Vaudois.

Pour tous les contrôles de connaissances, se référer au classeur d'instruction.

Un carnet de suivi individuel peut être établi et fourni par le Groupement à chaque société.



# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail

### 5.1 Instruction / Classeur

---

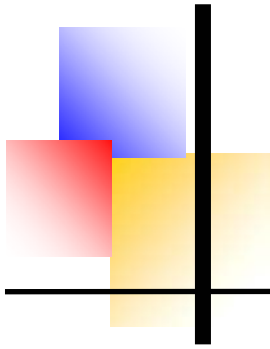
Le groupe de travail propose de créer un classeur "Instruction JSP", annexé au programme EcaForm.

Un thème d'instruction a été choisi et traité comme modèle (annexes 3); il sera soumis à la Commission d'instruction du Canton pour approbation, avant la mise en œuvre complète des autres thèmes.

Ce classeur doit aider les moniteurs de chaque corps JSP à préparer leurs exercices, en leur fournissant les objectifs par classes d'âges et les connaissances à apporter aux jeunes.

La forme définie, pour chaque thème, a été présentée dans le cadre du groupe de travail et utilise le système modulaire.

Une partie "Trucs et astuces" regroupera les différentes expériences et idées des corps de JSP.



# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail

### 5.1 Instruction / Emplacements

*Groupe de travail constitué de Didier Bruscin, Claude Burdet, Claude Débieux*

#### Interne à chaque Groupe de JSP

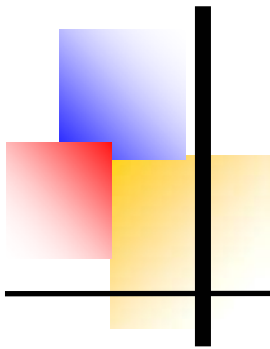
**But** : Travail de base  
**Chargés de leçon** : Moniteurs JSP  
**Matériel** : Propre à chaque groupe sur la base des données GVJSP

- Connaissance des SP et services de sauvetage
- Connaissance du matériel de base
- Tuyaux
- Echelle
- Sanitaire
- Base sur MP1 ou 2 (selon âge) base
- Petits feux
- Dégâts d'eau et protection de l'environnement
- Entretien du matériel

#### Cours externes centralisés par régions (SDIS, DPS)

**But** : Travail de base ou perfectionnement pour les cadets  
**Chargés de leçon** : Moniteurs JSP, et soff, off ou instr. spécialisés  
**Matériel** : Du SDIS ou DPS

- Connaissance de l'organisation des services de secours
- Connaissance du fonctionnement des SDIS dans le canton de Vaud (alarme, ...)
- Base d'hydraulique
- Tonne-pompe (va d'un tour du matériel à une leçon TP, selon l'âge)
- Mousse et poudre
- ARI/Désincarcération/DCH : information pour les cadets
- CPR
- ER, EPA pour les plus grands
- Base sur les transmissions



# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail

### 5.1 Instruction / Emplacements (suite)

---

#### Cours cantonaux organisés par le Groupement Vaudois des JSP

**But** : Travail de perfectionnement **pour JSP**  
**Chargés de leçon** : Instructeurs fédéraux  
**Matériel** : Selon thème  
**Lieu** : Tournus dans les communes du canton

Selon le modèle AVISP, reprendre 1 de ces cours chaque année et l'amener d'une manière différente

**But** : Travail de perfectionnement **pour Cadets**  
**Chargés de leçon** : Spécialistes de la matière traitée  
**Matériel** : Selon thème  
**Lieu** : Tournus dans les communes du canton

Selon le modèle GVJSP, amener un sujet particulier pour ces grands

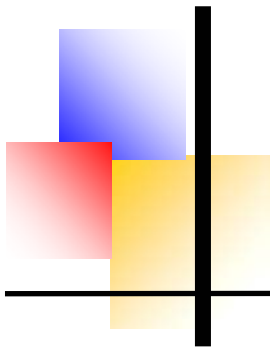
**But** : Travail de base ou perfectionnement **pour moniteurs**  
**Chargés de leçon** : Spécialistes de la matière traitée  
**Thème** : Ciblés pour formation JSP, gestion des jeunes  
**Lieu** : Tournus dans les communes du canton

Sur demande des Groupes, un cours spécial peut être organisé pour les nouveaux moniteurs

Cours de perfectionnement sur tous les sujets qui touchent au travail avec un jeune

#### Cours ECAFORM

**But** : Améliorer la formation des moniteurs  
**Chargés de leçon** : Selon plan ECAFORM  
**Thème** : Selon besoin du moniteur en discussion avec le cdt du SDIS



# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail 5.2 Recrutement

Groupe de travail constitué de Jean-Daniel Dubuis, Jean-Daniel Duruz et Rémy Burkhard

### Règles d'admission

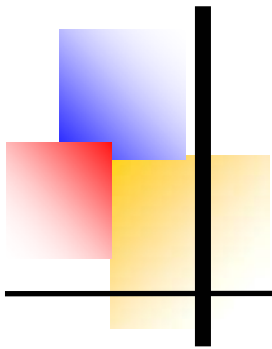
- Le nombre de moniteurs définit l'effectif du corps de JSP (1 moniteur pour 5-6 JSP).
- Le corps tient une liste d'attente, pour les convoquer en début de saison selon les places disponibles.
- Il n'est pas nécessaire que le représentant légal de l'enfant soit incorporé dans un corps de sapeurs-pompiers, toutefois ces derniers auront la priorité.
- La classe d'âges est de 8 ans à l'âge d'incorporation dans un SDIS.
- En cas de grand nombre de demandes de jeunes, la priorité sera donnée aux enfants de la Commune, puis de la plate-forme.

### Compléments de recrutement souhaités

- L'enfant recruté sera apprécié lors de premiers exercices avant d'être admis définitivement.
- En cas d'indiscipline, un premier avertissement sera envoyé au représentant légal; en cas de récidive, l'expulsion sera prononcée.

Vu l'engouement constaté à chaque fois qu'un corps se crée,  
le recrutement en tant que tel ne semble pas nécessaire.

Toutefois, une affichette JSP VD, ainsi qu'un document établi en France,  
sont proposés en annexes 4.



# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail

### 5.3 Fonction de moniteur

---

*Groupe de travail constitué de Christian Bon, Claude Burdet, Rémy Burkhard, Franco Zaretti*

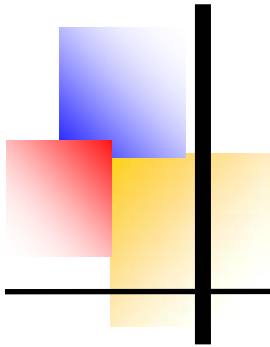
- Un moniteur doit avoir suivi la formation de sapeur-pompier et posséder au moins un an d'expérience dans un SDIS ou avoir suivi la formation chez les JSP.
- Il est motivé et quelque peu pédagogue.
- Il est en principe bénévole, mais les corps restent libres de solder leurs moniteurs selon leurs possibilités.
- Les moniteurs JSP doivent avoir la possibilité de suivre des spécialisations dans le cadre des cours Ecaform en-dehors des quotas attribués aux SDIS.
- Toutes les inscriptions de moniteurs JSP à des cours Ecaform se font en collaboration entre le corps de JSP et le commandant du corps où le moniteur est incorporé. La participation à un cours n'est en principe pas soldée, mais le SDIS reste libre de le faire.
- Il est très vivement conseillé à chaque moniteur JSP d'assister à la formation donnée chaque année par le Groupement Vaudois des JSP.
- L'instruction donnée aux Jeunes Sapeurs-Pompiers est basée sur le règlement de la Fédération.
- Un spécialiste s'activant dans un domaine spécifique peut être appelé moniteur et a accès aux journées cantonales de formation continue organisées par le Groupement Vaudois des JSP.

#### Diverses remarques :

- Le moniteur doit bien connaître sa matière et avoir préparé sa leçon. Les jeunes sont très demandeurs et doivent entendre les bonnes informations.
- Des qualités pédagogiques sont nécessaires. Il faut savoir doser la compréhension et la discipline nécessaires, avoir le feeling et aimer travailler avec les enfants.
- La formation doit être didactique (imagée) et le moniteur doit se mettre à la place des jeunes et du temps de concentration correspondant à chaque âge.
- La formation donnée dans le cadre du Groupement fournit l'occasion de se rencontrer, d'échanger, mais surtout d'aborder des sujets moins techniques et plus pédagogiques.
- Chaque moniteur a sa propre personnalité qui correspond plutôt à telle ou telle tranche d'âge, mais ce sont des discussions à avoir à l'interne de chaque corps.

#### Précisions apportées par le groupe de travail "Instruction dès 16 ans" :

- Les moniteurs doivent avoir suivi tous les cours équivalents, c'est-à-dire être sous-officiers (FB01 – EX01 – EX02 – EX05 – SA01 – SN01). Ils doivent aussi avoir suivi un minimum de méthodologie d'instruction (chapitre 7, A20 – A33).
- Formation continue de formateur (à organiser au niveau cantonal, équivalence Formavisp).



# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail 5.4 Assurances / **Résumé général**

*Groupe de travail constitué de Didier Bruscaquin et Rémy Pella*

### **JSP :**

#### Couverture maladie – accident privée

Obligatoire

Doit figurer sur la demande d'inscription, signée par les parents, du jeune dans une société.

#### Couverture Responsabilité Civile

Obligatoire

Doit figurer sur la demande d'inscription, signée par les parents, du jeune dans une société.

#### Complémentaire de la FSSP

Facultative

La plupart des cas annoncés pour les JSP ne déclenchaient pas de prestations de la caisse de secours.

#### Complémentaire RC conclue par le GVJSP

Recommandée par le comité

En cas d'accident, les enfants sont sous responsabilité de la société pour tous dommages à des tiers dans le cadre des activités.

### **Moniteurs et responsables :**

#### Couverture maladie – accident privée obligatoire

Obligatoire

Les moniteurs ayant une activité professionnelle sont couverts par leur employeur (LAA), à eux de vérifier auprès de leur caisse qu'il n'y ait pas de restriction  
Les moniteurs sans activités sont tenus de contracter une assurance dans le cadre privé et doivent faire la même vérification que mentionnée ci-dessus.

#### Couverture Responsabilité Civile

Recommandée par le comité

Cette assurance dans le cadre privé et loisirs est vivement recommandée, mais dans le cadre d'un engagement dans une société JSP, la société est responsable (devoir de surveillance).

#### Complémentaire de la FSSP

Facultative

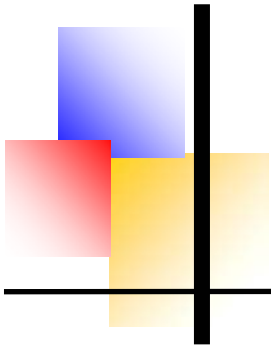
Tous les moniteurs sont des sapeurs-pompiers, donc couverts par la caisse de secours par le SDIS auquel ils sont rattachés et auquel ils doivent être annoncés.  
Les moniteurs qui ne sont plus en activités doivent s'annoncer sur la liste du SDIS local.

#### Protection juridique

Facultative

Cette protection est recommandée par le GVJSP pour les sociétés, mais reste facultative ; elle peut être, sur demande des sociétés, conclue par le GVJSP.

*Se référer aux annexes 5 également*



# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail 5.5 Equipement et Matériel

---

*Groupe de travail constitué de Claude Burdet et Franco Zaretti*

### EQUIPEMENT DE BASE

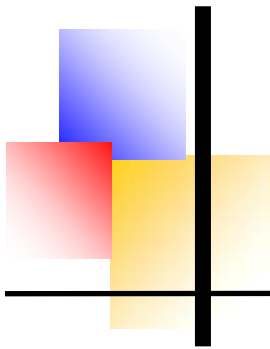
- Combinaison JSP en tissu polyester / coton ou  
Combinaison JSP en tissu Kermel / viscose  
*Ce sont des tenues de travail et non des tenues Feu.*
- Une paire de bottes, doublure tricot, semelle à profil, couleur noire. Dès que le jeune peut avoir des bottes de sécurité (tailles adultes) avec renforts, il est conseillé de lui fournir un tel matériel.
- Casque, selon normes FSSP.
- Casquette modèle JSP, tissu rouge, polyester / coton.
- Ceinturon de pompier. Attention → interdit pour le sauvetage.
- Une paire de gants adaptés aux activités JSP.
- Veste Teled de type Pluvonoflam.

Aucune homologation officielle de la FSSP n'existe pour l'équipement des JSP (leur catalogue ne contient que du matériel en tailles adultes).

Selon renseignements pris auprès de la Maison Taillens, fournisseur actuel de l'équipement JSP, les combinaisons coton/viscose sont équivalentes à une salopette de travail uniquement. Les tenues en Kermel/viscose correspondent aux normes en vigueur (même tissu et mêmes accessoires que pour les adultes), mais ne sont pas homologuées.

*L'équipement personnel appartient aux différentes sociétés qui en gèrent les achats et le stockage.*

*Le Groupement Vaudois propose des achats centralisés et est l'organe de contact vaudois.*



# CONCEPT JSP VD

## 5. Sujets traités par le groupe de travail 5.5 Equipement et matériel

---

*Groupe de travail constitué de Claude Burdet et Franco Zaretti*

### MATERIEL DE BASE

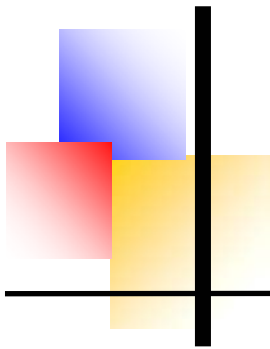
- Règlement formation de base (1 par moniteur)
- Cordes de sauvetage (y compris mousqueton)
- Echelle d'applique en alu (contrôlée selon les normes en vigueur)
- Echelle à coulisse en alu (contrôlée selon les normes en vigueur)
- Luge ou planche de sauvetage
- Motopompe Type 1
- Chariot dévidoir équipé
- Gilet de sauvetage
- Seau-pompe

### MATERIEL COMPLEMENTAIRE

- Baudriers
- Sur-pantalon Feu
- Matériel pour la circulation
- Bassin (1'500 l.)

*Le Groupement Vaudois propose son assistance pour fournir aux sociétés le matériel dont elles ont besoin.*

*Pour des raisons d'assurances, le Groupement Vaudois conseille aux sociétés empruntant du matériel à un SDIS de demander la fiche signalétique dudit matériel (contrôles effectués et normes en vigueur).*



# CONCEPT JSP VD

## 6. Discussions/Réflexions diverses

Les corps de JSP restent indépendants, mais sont attachés au Groupement Vaudois des JSP par souci d'uniformisation.

Le but est de se mettre ensemble pour avancer et donner un complément (journées d'instruction, équipement, etc.).

Selon Jean-Pierre Reymond :

le GVJSP sera toujours là en tant que partenaire, mais l'ECA peut définir comment aider et dans quelle classe d'âge (équipement, matériel, par exemple) et faire bénéficier tous les jeunes de la formation JSP, ce qui n'est actuellement, selon les communes, pas le cas.

Un JSP ayant suivi toute la filière ne devrait plus suivre le FB 01, mais être incorporé directement en tant que SP.

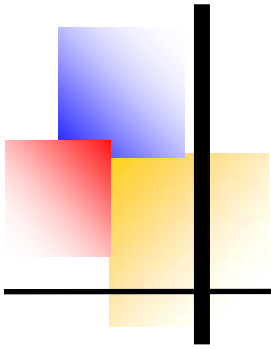
L'ECA désire aider à mettre les JSP – cadets sur un pied d'égalité. Le GVJSP est l'organe faîtière et on prend la base de l'instruction.

Si les JSP ont une formation complète, ils ne possèdent pas l'esprit de corps que l'on peut acquérir en suivant le cours FB 01.

Divers membres du groupe de travail estiment par contre que ce cours FB 01 étant organisé sur un seul jour, cela ne change rien à la création de l'esprit de corps.

### Points importants pour l'instruction :

- \* Idee générale : définir des pré-requis nécessaires pour entrer dans la classe d'âge suivante, selon un système modulaire.
- \* Proposition quant aux classes d'âges : dire « dès ? ans » (âge minimum à définir), soit « dès 8 ans », « dès 11 ans », « dès 15 ans ». Cela permet une souplesse selon les jeunes, leur expérience et leur personnalité. On définirait donc des pré-requis avec des âges minimums et non selon des classes d'âges réelles.
- \* Quel que soit l'exercice, on doit mettre des exigences de sécurité, les limites et l'encadrement.
- \* Définir un niveau standard (exigences minimales) et des spécialisations. Nous fixons une norme; pour les spécialités, à chaque corps de les adapter en fonction de ses possibilités propres, voire de s'organiser entre plusieurs sociétés.
- \* Evaluation des pré-requis : lors d'une autre journée cantonale. Un signe tangible est donné au jeune mentionnant son passage dans une classe supérieure (flammes 1, 2 et 3 par exemple).
- \* Nous sommes déjà largement au-dessus de la formation FB 01 : Hydraulique de base, EX 01 et 02, EX 05, SA 01, SN 01, brevets de sauvetage et samaritains.
- \* Statut de pré-adolescents (12 ans) et adolescents (16 ans) : les motivations évoluent.
- \* Force physique en augmentation.
- \* Différences filles / garçons plus apparentes : rôle des instructeurs très important.



# CONCEPT JSP VD

## 7. Questions ouvertes

---

### Vision de l'ECA

Selon Jean-Pierre-Reymond, l'ECA désire développer des sociétés dans des régions sans JSP et utiliser les synergies des différentes sociétés. Le GVJSP fera partie des diverses commissions pour amener les idées, souhaits, propositions des jeunes.

L'idée de l'ECA est de ne pas donner de l'argent pur, mais de parler d'aides diverses selon des buts définis.

### Instruction :

- Age d'incorporation dans les SDIS, étant donné que certains sont fixés à 18 ans et d'autres à 20 ans ?
- Protection respiratoire : examen médical à définir pour les cadets.

### Fonction de moniteur :

- Qu'arriverait-il si un SP atteint par la limite d'âge participait à un exercice et avait un accident.



# CONCEPT JSP VD

## 8. Propositions pour la suite

---

### Partenariat entre le Groupement Vaudois des JSP et l'ECA :

- Un représentant de l'ECA et des JSP de Lausanne siège au Comité du Groupement Vaudois des JSP, de même qu'un représentant des 4 régions (Nord-Sud-Est-Ouest).
- Le Groupement poursuit sa tâche selon son organisation actuelle, mais des liens de collaboration, d'informations, d'entraide avec les autres partenaires de l'ECA sont créés.
- L'administration incombe au Groupement, mais les appuis de partenaires peuvent faciliter les démarches.
- Le Groupement peut accepter des mandats spécifiques demandés par l'ECA. Le contrôle des différents mandats est assuré par le représentant de l'ECA au Comité.
- Le Groupement Vaudois reprend le travail et les activités du groupe de travail JSP VD en son sein et en continue la tâche.

### Passerelle JSP—SP :

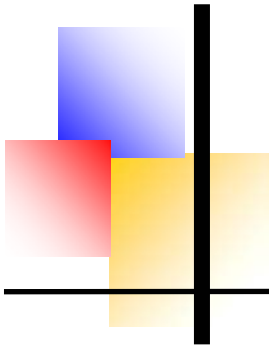
- Considérer la formation des cadets de 16 ans et + comme un pré-apprentissage de pompier, avec entrée dans Ecadis, de façon à leur permettre d'être intervenants dès leur incorporation dans un SDIS (le règlement communal concernant l'âge d'incorporation faisant foi).
- Un JSP entrant dans un SDIS doit par conséquent être dispensé du cours de formation de base.

### Valorisation de la fonction de moniteur JSP :

- La formation moniteur JSP est définie et reconnue par l'ECA, avec des journées de cours SP Ecaform en-dehors des quotas communaux.
- Quelques cours de base obligatoires sont définis, ainsi qu'une mise à niveau par une formation continue spécifique.

### Equipement :

- Pour les JSP jusqu'à 16 ans, la gestion actuelle par le Groupement est maintenue, avec appel d'offres auprès des différents fournisseurs dans le but de trouver les meilleurs prix.
- Les JSP de 16 ans et + bénéficient du même équipement, fourni par l'ECA, que les SP.



# CONCEPT JSP VD

## 9. Financement

### Financement interne à chaque société :

- Finance d'inscription et cotisation annuelle par les parents.
- Subventions communales en argent ou en nature.
- Gains accessoires « Système D », selon idées et possibilités de chacun.

### Financement par l'ECA :

#### Formations spécifiques

- JSP : brevet de natation, cours sauveteurs, etc. par exemple.
- JSP de 16 ans et + :
  - Prise en charge de certains thèmes sortant du cadre habituel des JSP.
  - Entrée des jeunes dans Ecadis.
  - 1 journée annuelle de formation continue organisée par le Groupement Vaudois.

#### Moniteurs :

- 1 journée de formation annuelle organisée par le Groupement Vaudois.
- Soldes des instructeurs / SP / autres formateurs / spécialistes convoqués par le Groupement Vaudois pour l'instruction et l'encadrement lors des journées cantonales d'instruction JSP.

#### Equipement :

- L'entier de l'équipement personnel des JSP de 16 ans et + (équipement identique à celui des SP, de façon à ce qu'ils puissent le garder lors de leur intégration dans un SDIS).

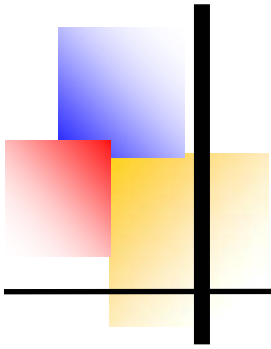
#### Matériel :

- En cas de besoin et sur demande du Groupement Vaudois, l'ECA prend en charge le matériel de base et complémentaire tel que défini au point 5.5.

#### Mandats spécifiques

Participation financière lors de certaines activités ponctuelles, telles que le camp par exemple.





# CONCEPT JSP VD

## 9. Annexes

---

- Annexe 1 : Thèmes d'instruction du Groupement Vaudois des JSP
- Annexe 2 : Directives du Groupement Vaudois des JSP
- Annexes 3 : Classeur Instruction JSP (Chapitre : Extinction)  
Test d'Acquisitions des connaissances
- Annexes 4 : Affichette de recrutement JSP Vaudois  
Affichette française "Devenez Jeune Sapeur-Pompier"
- Annexes 5 : Bulletin d'inscription type  
Assurance RC contractée par le Groupement Vaudois des JSP

*Les annexes sont fournies à titre indicatif ou pour exemple.*